

# POUR LA SANTE ET LA JOIE DE L'ENFANCE

## Une plaine de jeux modèle

REALISATEUR : LE GROUPE L'EQUERRE

La plaine de jeux est l'une des réalisations définitives entreprises à l'occasion de la Grande Saison de l'Eau. Elle s'étend à la pointe de la bande de terrain bordée d'un côté par ce qui reste du canal de Liège à Maestricht, de l'autre par la Meuse. Sur son aire s'étendait jadis le parc du Tir communal.

Il s'agit d'une plaine de jeux libres et non d'une plaine de sports. Sa superficie et ses installations sont assez importantes pour lui permettre de recevoir la visite de trois cents enfants simultanément.

L'ensemble est protégé des vents du nord par un fort rideau de peupliers établi le long du chemin de halage du canal. Au sud, la clôture est constituée par le talus naturel, complètement fleuri, d'une avenue arborée établie à 3 mètres environ au-dessus du niveau du parc. Elle permet aux promeneurs une vue plongeante vers la plaine.

La plaine comporte les bâtiments et installations de plein air préconisés par un programme rationnel : terrain destiné aux jeux organisés, terrain de basket-ball, court de tennis, pistes de course, de sauts en longueur, en hauteur et à la perche, aires d'ébats, barboteuse et plage pour les tout-petits, esplanades d'exercices, bassin et solarium pour les grands.

Le bâtiment, d'un plan très étudié, proportionné à sa plaisante destination et d'un aspect plastique excellent, dispose de nombreux locaux utiles, équipés avec le meilleur souci de l'hygiène.

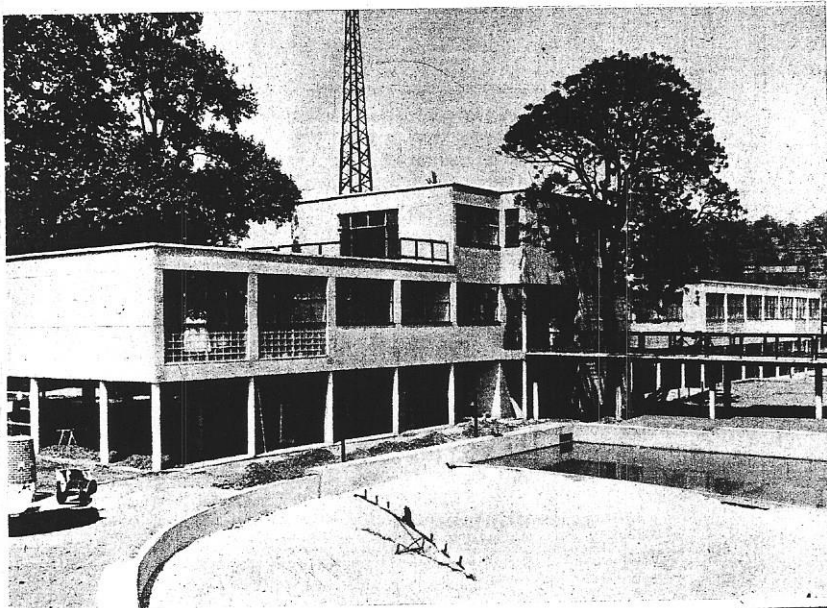
Parmi les arbres de l'ancien parc l'on trouve, vers l'avenue et le fleuve, un belvédère public, un golf miniature, un labyrinthe, etc. De nombreux arbres d'essences diverses ont été plantés méthodiquement dans le but de donner plus de charme au décor naturel. Les plantes et les fleurs nombreuses ajoutent encore à son caractère d'ordre et de douceur.

Le plan montre nettement que le terrain est divisé en deux parties : l'une réservée aux enfants en dessous de six ans; l'autre destinée aux enfants de six à quatorze ans. Les bâtiments occupent une position mitoyenne. La position des trois éléments est commandée par les raisons suivantes : le désir de situer les tout-petits en un endroit facilement visible de l'avenue; l'obligation de placer les barboteuses en dehors des endroits trop arborés, non seulement pour faciliter la surveillance mais aussi pour leur assurer le meilleur ensoleillement et afin d'éviter les ennuis résultant de la chute des feuilles dans l'eau des piscines. Nécessité aussi de placer le grand terrain du jeu de foot-ball au seul endroit possible, et qu'il occupe. Devoir enfin de situer les bâtiments de telle façon qu'ils soient à proximité directe des plans d'eau à l'usage des enfants, et qu'ils protègent des vents violents venant en ouest-sud-ouest. Enfin pour que cette disposition, à ce point de vue également fort favorable, permette d'éviter la destruction d'arbres sains, lesquels en l'occurrence constituaient le plus appréciable des patrimoines.

En dehors du bâtiment principal, devant contenir : vestiaires, lavatoires, lavabos, douches, réfectoires, cuisine, infirmerie, remise du matériel, appartement du directeur, logement du concierge, etc., il fallait imaginer des abris sommaires pour protéger momentanément les enfants d'un orage ou d'une pluie violente de courte durée, accident assez fréquent dans la région liégeoise.

Au lieu de coller les bâtiments au sol, les architectes les surélevèrent sur pilotis afin d'obtenir sous eux un terrain libre et couvert, utilisable comme préaux abris. Des cloisons vitrées et des bouquets d'arbustes protègent excellemment des vents dominants ces abris intermittents. Les locaux d'occupation sont établis au niveau de l'avenue arborée, reliée à celle-ci par une passerelle sur pilotis et aux plaines par des rampes en pente douce, lesquelles suppriment les escaliers et leurs risques.

Dès l'entrée dans le hall, le classement s'opère : vers l'aile



Le bâtiment de la plaine de jeux modèle. Arch. Groupe l'Equerre. (Photo G. Jacoby.)

Les châssis et les portes métalliques ont été fournis par la Société Chamebel, S. A., à Villorde. Les façades sont revêtues de Silexim, l'enduit le plus dur provenant des Carrières de l'Arbre-Saint-Michel, à Mons-lez-Liége.

Un aspect de la plaine de jeux modèle : le coin de jeux des tout petits. Arch. : Groupe l'Equerre. (Photo G. Jacoby.)





Les belles pelouses et les beaux arbres du parc Astrid, à la limite de la plaine de jeux. (Photo G. Jacoby.)

sud orientée à l'est et réservée aux tout-petits ; vers l'aile nord orientée à l'est réservée aux enfants de six à quatorze ans ; vers l'aile ouest, ou aile commune, dont les locaux orientés en plein sud abritent l'infirmerie, le réfectoire et la cuisine. Cette dernière étant orientée au nord.

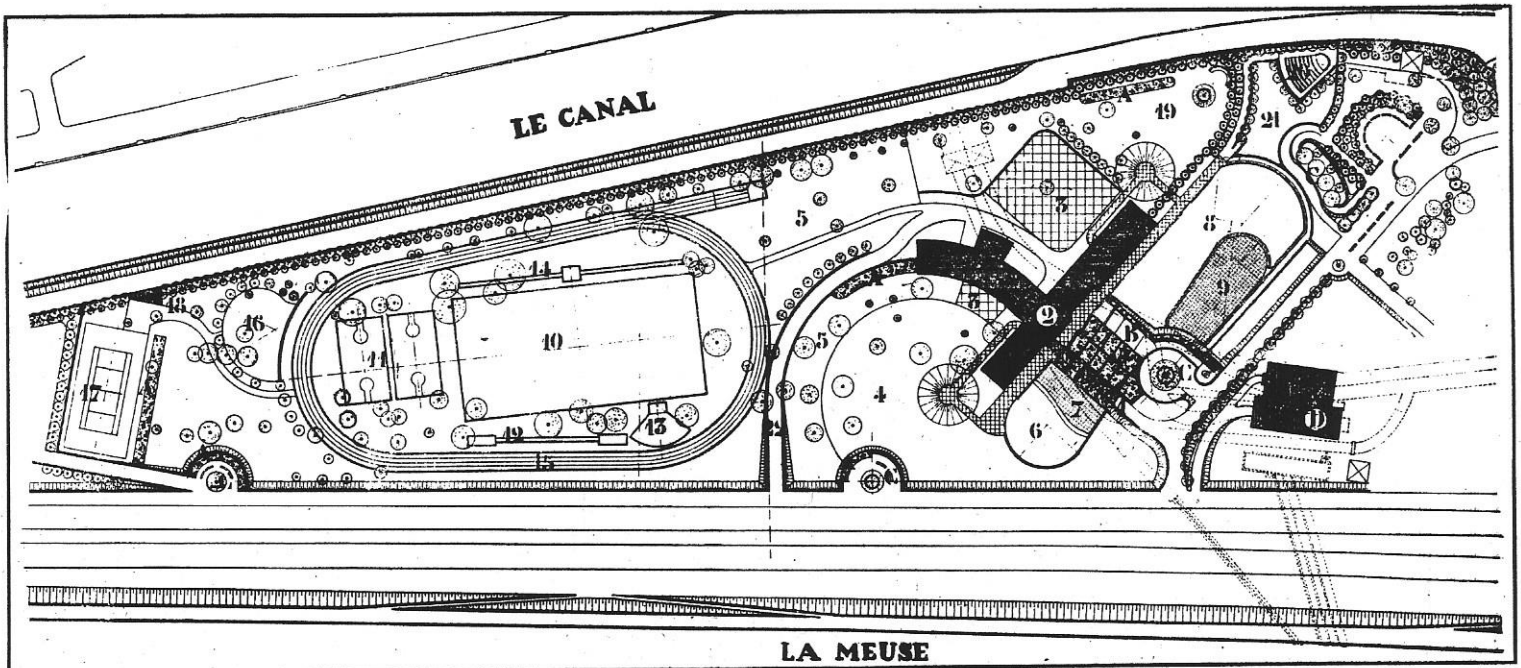
Grâce à la surélévation plaçant le niveau du réfectoire au niveau de l'avenue, et grâce également à une immense verrière, l'horizon s'agrandit et permet au regard une échappée magnifique vers le paysage au delà de la Meuse. Les rigueurs du soleil de midi sont atténuées par la présence d'arbres splendides forment une véritable voûte de verdure au-dessus de la rampe des tout-petits.

L'étage est occupé par les appartements du directeur et du concierge. Les caves à charbon et la cuisine sont directement accessibles par des camions. Ceux-ci empruntent un chemin réservé, partant de l'avenue et atteignant le niveau de la plaine en suivant une courbe limitant le coin des tout-petits.

La passerelle d'accès domine un vaste parterre de fleurs, le long duquel coule parallèlement et en cascade une nappe d'eau alimentant les barboteuses. Cette nappe d'eau, de faible épaisseur, permet le tiédissement assez rapide du liquide par l'action naturelle des rayons solaires.

Le système constructif du bâtiment est fort simple. L'ossature en béton ; les colonnes portantes du niveau du sol sont coulées dans des tuyaux en éternit ; les hourdis sont en béton armé établis sur coffrage perdu. Les parois extérieures, étudiées et réalisées de manière à présenter de bonnes conditions d'isolement thermique et phonique sont constituées de la manière suivante, en les examinant de l'extérieur vers l'intérieur : dalles en béton de 5 cm. d'épaisseur, accrochées à l'ossature et constituées de gravier des Carrières de l'Arbre Saint-Michel, aggloméré par du ciment blanc ; une cloison de 6 cm. d'épaisseur, en blocs de béton multicellulaire appliqués aux dalles susdites ; un vide de 5 cm. ; une cloison de 9 cm. d'épaisseur, du même béton multicellulaire ; un enduit au plâtre. Le procédé est suffisamment original et son rendement digne de louanges.

Cette plaine de jeux modèle, dont l'exécution fut contrôlée et subsidiée par le Ministère de la Santé Publique, est une réalisation du groupe l'Equerre, la jeune équipe dont l'on peut dire déjà la « grande équipe liégeoise », puisque c'est en son sein que fut choisi l'architecte en chef de l'Exposition. Qui pourrait nier que le sort de la Cité Ardente repose en partie dans les mains d'Ivon Falise, Edgard Klutz, Emile Parent, Paul Fitschy et Albert Tibaux ?



Plan de la Plaine de jeux. Arch. Groupe l'Equerre.

1. Passerelle ; 2. Bâtiment (préaux, locaux divers) ; 3. Aire carrelée ; 4. Espace réservé pour les tout-petits ; 5. Jeux ; 6. Plage des tout-petits ; 7. Barboteuse des tout-petits ; 8. Plage des grands ; 9. Barboteuse des grands ; 10. Plaine des jeux organisés ; 11. Basket-ball ; 12. Saut en longueur ; 13. Saut en hauteur ; 14. Saut à la perche ; 15. Piste de course ; 16. Tom Thumb Golf ; 17. Court de tennis ; 18. Abri-toilette ; 19. Coin des jeunes filles ; 20. Guignol ; 21. Labyrinthe ; 22. Chemin de service. — A. Fleurs. — B. Filet d'eau d'alimentation. — C. Belvédère public. — D. Station d'exhaure de la ville.